



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

suicide

Question écrite n° 79393

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la prévention du suicide chez les jeunes. En effet, le suicide est aujourd'hui la deuxième cause de mortalité chez les quinze - vingt-quatre ans, et ne cesse d'augmenter. Cette tranche d'âge dénombre environ 650 décès par suicide par an. Des mesures concrètes sont nécessaires afin d'enrayer ce fléau, que ce soit au niveau de la prévention des conduites à risque, de l'écoute ou de l'aide. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79393

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 11003